

Service management des
recrutements et carrières

ARRÊTÉ

portant modification de l'arrêté portant établissement du tableau annuel d'avancement au grade de caporal-chef de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2024, au choix

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L.522-24 et L.522-26 ;
VU le décret n°2012-520 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels ;
VU la délibération du 12 mars 2021 portant lignes directrices de gestion fixant les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours pour le service d'incendie et de secours du Tarn ;
VU l'arrêté en date du 5 décembre 2023 portant établissement du tableau annuel d'avancement au grade de caporal-chef de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2024,

CONSIDÉRANT l'erreur matérielle et la nécessité de retirer et modifier l'article 1^{er} de l'arrêté susmentionné ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté susvisé est modifié comme suit :

Le tableau d'avancement au choix au grade de caporal-chef de sapeurs-pompiers professionnels au SDIS du Tarn, est établi au titre de l'année 2024 ainsi qu'il suit :

n°1	Nicolas BELS
n°2	Johan CAVAILLES
n°3	Bastien AYRAL
n°4	Jean-François VIDAL
n°5	Léo THIEL
n°6	Pierre PUJOL
n°7	Mickaël LELIEVRE
n°8	Thomas AUDOORN
n°9	Sophie LARMINIE
n°10	Brice CARCANADE
n°11	Maëva GRANDE
n°12	Thomas GAUCHER
n°13	Thomas VIBERT

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du SDIS81 et transmis au président du centre de gestion du Tarn.

A Albi le : 18 décembre 2023

Le président du conseil d'administration
du SDIS

Michel BENOIT

